

Communiqué de presse

Signature d'une convention de partenariat entre le Pôle de Compétitivité EMC2 et le Pôle Génie Civil Ecoconstruction

Nantes, le 17 février 2010 – Pour renforcer et valoriser la complémentarité de leurs différentes actions, le Pôle Génie Civil Ecoconstruction et le Pôle EMC2 ont décidé de se rapprocher à travers un partenariat formalisé. Cette convention sera signée ce jour 17 Février par Nicolas Orance, Président du Pôle EMC2 et Bernard Théret, Président du PGCE, à l'occasion de l'Assemblée Générale annuelle du PGCE.

Opérant sur le même territoire, travaillant sur des axes de recherche distincts mais complémentaires, ayant déjà des projets co-labelisés, c'est en toute logique que les deux pôles ont choisi de formaliser un partenariat. Par cet accord, ils entendent développer des synergies fortes pour leurs membres respectifs et au-delà dans l'intérêt de tout le tissu économique local en impulsant conjointement une dynamique d'innovation encore plus forte.

Pour bénéficier des meilleures synergies dans l'expertise scientifique et la mise en œuvre industrielle, les deux pôles s'engagent à partager leurs visions technologiques, à mettre en place des projets de R&D communs, à capitaliser sur leurs bonnes pratiques respectives, à mener des actions conjointes d'animation et de promotion et à mutualiser certaines ressources.

Cette collaboration est rendue possible par les orientations exprimées dans les contrats de performance respectifs des deux pôles et par des champs de coopération clairement identifiés :

- matériaux
- procédés
- contrôles non destructifs
- calculs de structures
- économies d'énergie

Ainsi, des réflexions communes sont d'ores et déjà envisagées sur des projets tels que les fondations des éoliennes off shore, la prise en compte des savoir-faire antisismiques dans le calcul de structures navales, ou la réalisation d'une plate-forme d'innovation pour les techniques de contrôles non destructifs.

En 2010, concrètement, cette convention se traduira notamment par la co-labelisation de deux nouveaux projets de R&D, la co-organisation d'une journée technique et une collaboration dans l'organisation de la 2^{ème} édition de l'Ecole de l'Innovation.

A propos du Pôle EMC2...

Labellisé en 2005, le Pôle a depuis permis la labellisation de 96 projets pour un montant total de 320 M€. Sa priorité est de participer au développement d'un espace d'excellence en matière de mise en œuvre des matériaux avancés sur quatre marchés principaux : aéronautique, naval/off shore, transport terrestre et énergie. Pour cela, il crée une synergie entre groupes d'envergure internationale, PME/PMI, laboratoires de recherche et centres de formation qui contribue à l'attractivité du territoire et à la compétitivité des entreprises. Le Pôle EMC2 compte aujourd'hui 166 adhérents dont 80% de PME

Membres fondateurs : ACI (Groupe Renault) Airbus, Groupe Bénéteau, DNCS, STX.

Président : Nicolas Orance, directeur du Développement DAHER-SOCATA

Directeur : Laurent Manach

A propos du Pôle Génie Civil Ecoconstruction

Fondé sur une concentration exceptionnelle de moyens d'essais de renommée internationale et sur un potentiel scientifique représentant un tiers de la recherche publique française en génie civil, le Pôle Génie Civil Ecoconstruction accompagne la collaboration entre entreprises, architectes, bureaux d'études, laboratoires de recherche, établissements d'enseignement et maîtres d'ouvrages dans six domaines d'excellence que sont : l'étude des ouvrages en situation complexe et/ou extrême, la durabilité et le cycle de vie des constructions, les économies de ressources, la performance environnementale des constructions, les éco-quartiers et la modélisation environnementale de la ville. Depuis 2005, le PGCE a permis la labellisation de 75 projets collaboratifs d'innovation dont plus de la moitié ont été financés.

Président : Bernard Théret, PDG d'ETPO

Directeur : José Caire

Contacts presse :

Pôle EMC2 : Sophie Péan

02.40.44.42.79

sophie.pean@pole-emc2.fr

Pôle PGCE : Laure Boutet

02.72.56.80.51

laure.boutet@pole-gce.fr